

## Prise de position 2023/145

# Réglementation de l'électricité : pour une transition énergétique juste et le droit à l'énergie

**Les travailleurs de l'industrie réclament une réforme structurelle profonde pour soutenir une transition juste vers zéro émission nette et le droit à une énergie à des prix régulés, stables et abordables.**

Le 14 mars 2023, la Commission européenne a présenté sa proposition tant attendue de réforme de l'organisation du marché de l'électricité. Contrairement à l'annonce de Ursula von der Leyen dans son discours sur l'Etat de l'Union, la proposition ne prévoit pas une réforme structurelle profonde du marché de l'électricité (il ne remet pas non plus en cause certains dogmes), mais plutôt des ajustements cosmétiques de l'organisation actuelle du marché européen de l'électricité. Ces ajustements cosmétiques pourraient être suivis d'une réforme structurelle plus profonde du marché de l'électricité après les élections européennes en 2024.

IndustriAll Europe regrette que ce retard dans la proposition d'une réforme structurelle plus profonde du cadre réglementaire de l'UE en matière d'électricité ne protège pas les travailleurs, les citoyens et les industries des conséquences de la crise énergétique actuelle.

Le débat sur la réforme du marché de l'électricité de l'UE est complexe et a lieu dans un contexte géopolitique et économique volatile. Dans ce contexte, les syndicats de l'industrie et les 7 millions de travailleurs qu'industriAll Europe représente réclament une réponse prudente mais globale avec des mesures qui auront un effet immédiat et global face aux multiples crises auxquelles l'Europe fait face aujourd'hui (la crise climatique, la crise industrielle et de l'énergie et la crise du coût de la vie, provoquées par des prix de l'énergie continuellement élevés pour les ménages et les petites et moyennes entreprises ainsi que par la hausse des prix des matières premières critiques et les pénuries/les ruptures d'approvisionnement en matières premières critiques) via un cadre politique complet qui soutient la mise en œuvre du pacte vert européen par le biais d'une transition juste avec et pour les travailleurs.

A cette fin, la proposition de la Commission visant à reformer l'organisation du marché de l'électricité doit faire partie du plan industriel global du pacte vert, et il faut s'assurer que toutes les autres propositions afférentes soient cohérentes (telles que le règlement pour une industrie à zéro émission nette et le règlement sur les matières premières critiques). Notre objectif ultime doit être d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 en décarbonant l'énergie et l'industrie, de promouvoir des chaînes de valeur industrielles, énergétiques et numériques européennes fortes, de protéger et de créer des emplois de grande qualité en Europe ainsi que de traiter les effets distributifs et perturbateurs du système énergétique en transformation.

En outre, le futur cadre réglementaire de l'UE en matière d'électricité doit viser les objectifs suivants :

- Garantir la compétitivité de l'industrie et des entreprises grâce à des coûts de l'énergie prévisibles, stables et abordables afin d'assurer des conditions de concurrence équitables à l'échelle européenne et mondiale ;
- Une sécurité d'approvisionnement et une continuité de service en tous points des territoires,
- Des tarifs maîtrisés,
- Une sûreté des installations et des infrastructures,
- Progressivement, une faible empreinte carbone,
- Une gestion par des services publics ou par des Sociétés d'Intérêt d'Économie Général soumises à des obligations de service public,
- La création d'une Agence Européenne de l'Énergie strictement indépendante pour coordonner les planifications nationales garantissant une continuité de service à l'échelle européenne et d'un développement coordonné de toutes les formes d'énergie existantes.

**IndustriAll Europe pense que ces objectifs ne peuvent être atteints que par une réforme structurelle profonde de l'organisation du marché de l'électricité de l'UE**, qui permette au marché de l'électricité de soutenir la transition énergétique, numérique et industrielle bas carbone en Europe, qui renforce la solidarité entre les Etats membres, qui garantisse un approvisionnement sûr et abordable en électricité à l'industrie et aux ménages et qui soutienne le maintien et la création d'emplois industriels de grande qualité en Europe.

**La crise du prix de l'électricité est également une crise de pénurie de l'électricité.** L'électricité représente 32,9 % de la consommation finale d'énergie de l'industrie de l'UE (Eurostat, données 2020), avec des différences entre les Etats membres. Cette part est appelée à augmenter conformément à l'ambition de l'UE d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Depuis plus d'un an (depuis quelques mois avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie), la flambée des prix de l'énergie entraîne une inflation des matériaux, exerce une pression sur les marges bénéficiaires de l'industrie, entraînant des arrêts et des réductions de production, une pression sur les salaires et les conditions de travail, des délocalisations et des fermetures d'usines, ce qui entraîne souvent du chômage partiel, voire des licenciements et des pertes d'emploi. À titre d'exemple, au plus fort de la crise des prix de l'énergie, 50 % de la capacité de production de zinc et d'aluminium de l'UE a dû être mise hors service. Au-delà de l'exemple des métaux de base, les prix élevés de l'électricité compromettent la décarbonation de l'ensemble de l'industrie, compte tenu du rôle central que joue l'électricité dans la voie de transition<sup>1</sup> de l'écosystème des industries à forte intensité énergétique ou dans la décarbonation des transports.

En outre, la flambée des prix de l'énergie a exacerbé la précarité énergétique, sapé le pouvoir d'achat des travailleurs et fait grimper les taux d'inflation dans toute l'Europe.

Ces développements ont lieu à un moment où, parallèlement à la crise socio-économique, les grandes entreprises du secteur de l'énergie voient leurs marges et leurs bénéfices augmenter de manière significative.

La récente proposition de la Commission de réformer l'organisation du marché de l'électricité n'apporte pas la profonde réforme structurelle qu'industriAll Europe réclame. Même si elle prévoit plusieurs éléments pour soutenir à moyen terme l'industrie et les ménages dans un contexte de grande volatilité du marché de l'électricité, elle n'est pas une solution durable pour relever les multiples défis auxquels

---

<sup>1</sup> Voir entre autres 'Masterplan for a competitive transformation of EU energy-intensive industries enabling a climate-neutral, circular economy by 2050'

l'économie de l'UE et ses travailleurs sont confrontés aujourd'hui. Malgré une légère remontée des prix de l'électricité vers leurs niveaux d'avant le printemps 2022, des chocs de prix sont inévitables à l'avenir (par exemple, en raison d'une augmentation de la demande lors de températures extrêmes ou de futures pénuries d'approvisionnement en électricité) et une réforme plus structurelle est absolument nécessaire. Malgré l'augmentation prévue de l'injection d'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien), le problème de la hausse des prix ne sera pas résolu en raison de la variabilité/volatilité de ces sources, des investissements considérables nécessaires dans les réseaux et les systèmes de stockage d'énergie et de la fixation des prix marginaux sur les marchés de gros.

Pour industriAll Europe, il est clair que la crise des prix de l'énergie est de nature structurelle et qu'elle a été intensifiée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ses conséquences et l'utilisation de l'énergie comme arme. L'organisation actuelle du marché de l'électricité a été développée à une époque où les importations de combustibles fossiles bon marché étaient abondantes. **La crise actuelle démontre également que la marchandisation de l'électricité n'a pas réussi à garantir et à faciliter une transition juste vers zéro émission nette.** La libéralisation du secteur de l'énergie a également mis à jour le fait que malgré les promesses faites, le modèle du marché n'a pas permis jusqu'à présent de faire baisser les prix pour les ménages et les entreprises

En effet, la crise des prix de l'énergie et les chocs de prix observés en 2022 ont suscité l'inquiétude de nombreux syndicats quant aux défaillances de l'organisation actuelle du marché et ont multiplié les appels en faveur d'une sortie du marché de l'énergie. Dans ce contexte, **nous avons besoin de toute urgence d'une évaluation approfondie et transparente du fonctionnement du marché actuel et des différentes alternatives pour une réforme structurelle profonde** qui n'ignore pas les préoccupations fondamentales des travailleurs de l'industrie et des citoyens.

Selon nous, une réforme structurelle doit s'éloigner de la tarification du marché et introduire des prix régulés (et pas simplement plafonnés), y compris pour les produits de base tels que le pétrole et le gaz (pour lesquels les capacités de stockage sont encore insuffisantes en Europe) et pour l'électricité (cycles d'investissement très longs pour le pilotable).

Afin d'éviter une nouvelle désindustrialisation de l'Europe et de relever les défis à long terme de décarbonation de l'économie, **industriAll Europe appelle à une réforme structurelle globale davantage orientée sur le long terme, qui modernise la politique énergétique européenne** et l'adapte à la transition de l'Europe vers zéro émission nette. En outre, nous aimerions voir des propositions plus précises qui correspondent aux besoins de production auxquels le marché de l'électricité et de l'énergie est confronté, en termes de manque d'électricité et quant à la manière de résoudre les défis climatiques auxquels nous sommes confrontés.

La réalisation du pacte vert nécessite une électrification massive des processus de fabrication et des transports ainsi qu'une augmentation de la production d'électricité bas carbone. Dans ce contexte, il n'est pas viable de conserver un système dans lequel les combustibles fossiles fixent le prix de l'électricité. Nous appelons la Commission européenne et les Etats membres à procéder à une évaluation détaillée et transparente de ce à quoi devrait ressembler l'organisation d'un marché de l'électricité pour une économie à zéro émission nette afin de proposer une réforme structurelle profonde orientée sur le long terme.

Pour l'essentiel, la réforme de l'organisation du marché de l'électricité doit recalibrer les pouvoirs du marché avec une orientation publique en faveur d'investissements dans des énergies et des industries bas carbone avec des emplois de qualité garantis et stables et des prix de l'électricité abordables qui reflètent les coûts de production réels. Bien que la situation diffère d'un Etat membre à l'autre (en termes de

production d'électricité et de conséquences de la crise des prix de l'énergie), la réforme du marché de l'électricité doit reposer sur une forte solidarité entre les États membres de l'UE, sur la poursuite d'une coordination beaucoup plus forte de la politique énergétique en Europe et sur le principe selon lequel l'énergie est un droit et un service fondamental pour les citoyens européens.

### Principes de base pour guider la future organisation du marché de l'électricité de l'UE

En étroite coordination et discussion avec les représentants de ses 200 organisations affiliées, industriAll Europe définit ci-après les principes fondamentaux qui devraient guider la réforme de l'organisation du marché de l'électricité de l'UE.

Fondamentalement, une réforme structurelle profonde de l'organisation actuelle du marché de l'électricité doit répondre aux questions suivantes :

**De quelle manière le marché de l'électricité doit-il être organisé pour garantir l'approvisionnement en électricité bas carbone et abondante, à des prix stables, prévisibles et abordables pour l'industrie, les collectivités locales et les ménages en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 ? Le marché est-il le meilleur moyen pour répondre aux besoins et aux attentes de la compétitivité des entreprises et des individus ?**

Sur la base de ces questions fondamentales, industriAll Europe réclame :

- 1. Un cadre réglementaire réformé en matière d'électricité qui repose sur la défense de l'énergie comme droit et bien public pour promouvoir la cohésion sociale et territoriale ainsi que les objectifs environnementaux à long terme.**

L'électricité doit être considérée et traitée comme un droit fondamental, un produit de base essentiel et un bien public (comme le prévoit le socle européen des droits sociaux). L'électricité doit être un droit fondamental pour tous les citoyens et son accès doit être garanti. La réforme devrait introduire dans la directive sur l'électricité un droit concret pour les consommateurs domestiques de recevoir une offre de fourniture garantie qui les protège des fluctuations du prix de l'électricité et des pénuries d'énergie et qui couvre les besoins de base.

IndustriAll Europe salue la nouvelle disposition proposée dans l'article 28a de la directive qui exige des États membres de garantir que les consommateurs vulnérables sont protégés des coupures d'électricité ce qui constitue un pas positif dans cette direction. Par ailleurs, nous estimons qu'elle devrait également couvrir l'approvisionnement en gaz.

Nous saluons également les nouvelles dispositions de la récente proposition de la Commission qui permet aux États membres d'intervenir dans la fixation des prix pour soutenir les ménages en cas de crise du prix de l'électricité à l'échelle régionale ou de l'UE.

Bien que nous reconnaissons la nouvelle disposition obligeant les États membres à désigner un fournisseur de dernier recours, en réalité, cette disposition ne protège pas les clients privés contre les prix excessivement élevés de l'électricité sur le marché de détail si les clients sont victimes de la spéculation et s'il n'existe pas de plafond pour les prix de détail.

Au contraire, pour progresser vers la cohésion sociale, nous réclamons un système de prix de détail qui garantisse les besoins fondamentaux des consommateurs et des entreprises (en particulier les PME) à des

prix régulés, stables et abordables, tout en incitant à des investissements privés et des économies d'énergie cruciales conformément à nos objectifs de décarbonation.

Nous réclamons en outre un soutien public fort pour les citoyens dans le déploiement de solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments et les ménages qui contribueront à des économies d'énergie et maintiendront les factures d'énergie à un minimum.

IndustriAll Europe regrette que la proposition de la Commission européenne soit une réponse aux appels des associations professionnelles et des entreprises alors qu'elle n'intègre pas suffisamment la voix des travailleurs et des citoyens. Malheureusement, elle manque l'occasion de réaliser une réforme qui rendrait le marché de l'électricité social et juste.

## **2. Un cadre réglementaire réformé en matière d'électricité qui assure l'approvisionnement en électricité abondante à des prix prévisibles, abordables et stables pour l'industrie, les collectivités locales et les ménages**

Selon nous, les récentes propositions de la Commission visant à réformer l'organisation actuelle du marché de l'électricité sont loin de répondre aux défis à long terme d'une transition énergétique juste. La modération actuelle des prix de l'électricité ne doit pas être considérée comme une raison pour abandonner la réforme profonde annoncée. Nous devons anticiper les futurs chocs de prix et y faire face. Cela ne peut se faire que par une réforme structurelle profonde basée sur une évaluation continue, transparente et neutre de la libéralisation des marchés de l'énergie et par une étude d'impact approfondie des alternatives à l'organisation actuelle du marché de l'électricité.

L'accès à un approvisionnement abondant, fiable, sécurisé et stable en énergie bas carbone est un facteur clé pour la compétitivité de l'industrie européenne. Les récents chocs des prix de l'énergie ont eu un impact sur les fabricants européens. Nous saluons les nouvelles dispositions qui donnent aux États membres la possibilité d'appliquer des interventions publiques ciblées dans la fixation des prix pour l'approvisionnement en électricité aux petites et moyennes entreprises dans le cas d'une crise des prix de l'électricité à l'échelle régionale ou de l'Union européenne. Il s'agit d'une étape nécessaire pour soutenir les PME lors des chocs de prix.

Il s'agit essentiellement de réformer un marché qui a été conçu à une époque où les importations d'énergie fossile étaient bon marché. Avec l'intégration de quantités croissantes d'électricité renouvelable dans le système, le mécanisme de fixation des prix sur les marchés de gros au comptant basé sur le système du mérite est dépassé car les prix de gros ne reflètent pas les coûts de production réels de l'électricité. C'est pourquoi industriAll Europe demande que les prix du gaz soient découplés de la fixation des prix de gros de l'électricité. Les prix de gros de l'électricité doivent refléter les coûts réels de production de l'électricité. En outre, nous devons éviter que l'intégration indispensable des sources d'énergies volatiles et variables, ainsi que le stockage d'énergie, ne se traduisent par des pressions à la hausse sur les prix. Les prix de l'électricité doivent être abordables pour les citoyens européens et garantir la compétitivité des industries européennes tout en préservant et créant des emplois durables.

Dans le contexte actuel de volatilité des prix de l'électricité, toute fermeture de capacité de production d'électricité pilotable affaiblira la sécurité et la stabilité de cet approvisionnement. Au cours de la période de transition jusqu'à l'installation d'une capacité et d'une infrastructure suffisantes de production d'électricité bas carbone, y compris pilotables, nous devrions nous abstenir de fermer les capacités de production d'électricité pilotables sans une planification économique et des projets de production alternatifs en place, tout en garantissant la sécurité des installations et en évitant de bloquer la production d'énergie à base de combustibles fossiles.

### **3. Des contrats à long terme doivent soutenir les investissements si nécessaires dans les infrastructures d'électricité bas carbone.**

IndustriAll Europe salue le soutien renforcé des mécanismes de marché à long terme dans la récente proposition de la Commission. Bien qu'ils s'avèrent insuffisants pour une réforme en profondeur, ils constitueront des outils essentiels pour permettre aux consommateurs de couvrir les prix et donc de soutenir des prix de l'électricité prévisibles et stables. Essentiellement, la promotion des marchés à long terme et la possibilité de combiner les contrats pour différence (CfD) et les accords d'achat d'électricité (AAE) envoient un signal positif aux secteurs industriels, en termes de décisions d'investissement. Les mécanismes de prix à long terme soutiendront également les investissements indispensables dans la production d'électricité bas carbone et dans les sources de flexibilité, c'est-à-dire dans les infrastructures de réseau, d'interconnexion et de stockage.

Nous saluons en particulier la promotion accrue des contrats bipartites pour la différence soutenus par l'État, car ils soutiennent les investissements dans les technologies énergétiques bas carbone, conformément au principe de neutralité technologique, tout en contrecarrant les fluctuations des prix. Dans le même temps, la promotion des contrats pour différence ne doit pas entraver le recours aux accords d'achat d'électricité ou nuire aux accords d'achat d'électricité existants.

Ces contrats pour différence seront d'autant plus au service de l'intérêt général qu'ils sont gérés, pour les États membres qui le souhaitent et dans le respect de la subsidiarité, par une entité publique pouvant, le cas échéant, porter des missions d'acheteur centralisé.

IndustriAll Europe considère que les incitations et les régimes de soutien doivent traiter toutes les technologies renouvelables sur un pied d'égalité. C'est pourquoi il est important d'inclure l'hydroélectricité flexible ainsi que l'hydrogène comme source de flexibilité dans le système électrique dans la liste des technologies pouvant être soutenues par les contrats pour différence, compte tenu des différentes situations nationales pour produire l'électricité de base nécessaire afin d'équilibrer la production fluctuante d'électricité et de répondre à la demande d'électricité. Dans le même temps, les contrats pour différence doivent être facultatifs pour les investissements dans les technologies inframarginales afin d'éviter de freiner les investissements ou de maintenir des prix élevés.

Si les dispositions permettant aux gouvernements nationaux de façonner les CfD et les AAE sont nécessaires, elles comportent également des risques, car - dans le contexte actuel - elles pourraient bloquer des prix comparativement élevés, tout en conduisant à une mosaïque de systèmes contractuels au sein de l'UE (dépendant essentiellement des capacités nationales à soutenir les entreprises par le biais d'aides d'État). Néanmoins, en ce qui concerne les prix de l'énergie, le pouvoir du marché commun européen devrait être utilisé et des achats conjoints (en particulier d'hydrogène et de gaz) devraient être mis en place ou étendus (au-delà du stockage de gaz).

Un grand pas vers une transition juste par le biais d'une réforme du marché est un conditionnement social fort : les entreprises qui reçoivent de l'argent public par le biais de contrats pour la différence ou d'autres instruments doivent faire preuve de responsabilité, et le soutien des gouvernements ne doit pas être inconditionnel. Par conséquent, les contrats pour la différence doivent être assortis de garanties sociales, en termes d'engagement des entreprises à sécuriser les sites industriels et les emplois correspondants, à s'engager dans un dialogue social et des négociations collectives efficaces avec leur personnel et les syndicats, ainsi qu'à investir dans l'enseignement et la formation professionnels et dans la requalification et l'amélioration des compétences des travailleurs. Grâce à ces conditionnalités, un marché de l'électricité réformé peut également garantir l'amélioration des compétences, où les syndicats de l'industrie et les 7

millions de travailleurs qu'industriAll Europe représente obtiennent la possibilité d'améliorer et de recycler leurs compétences dans tous les secteurs de l'industrie.

#### **4. Un cadre réglementaire réformé en matière d'électricité qui repose sur la solidarité au sein de l'UE**

Dans l'objectif de solidarité entre Etats Membres et de promotion de l'Union européenne de l'énergie, les Etats membres doivent définir souverainement leur mix énergétique dans le respect des objectifs de décarbonation et de leurs besoins (article 194 du TFUE). La dépendance excessive aux importations d'énergie a exposé l'Europe à la volatilité des prix sur les marchés mondiaux. La réforme doit donc faciliter et promouvoir l'autosuffisance de l'approvisionnement énergétique de l'UE.

Sur la base d'une évaluation du système de gouvernance existant du marché de l'électricité, ainsi que du principe de subsidiarité, nous soutenons le développement d'une agence européenne de l'énergie strictement indépendante, chargée de la gestion cohérente des marchés de l'énergie, de la planification à long terme de la production et des réseaux et de la promotion d'achats communs d'énergie à long terme.

IndustriAll Europe salue la poursuite de la promotion de la coopération et des interconnexions transnationales européennes tout en évitant d'accroître la concurrence entre les pays mais en les aidant à répondre à leurs besoins énergétiques. La proposition de centres virtuels régionaux est une approche prometteuse. Toutefois, leur conception devrait être soumise à un contrôle gouvernemental européen ou national régulier.

L'importation d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables (intermittentes par nature) par le biais des interconnexions ne doit pas créer de difficultés pour les installations électriques décarbonées pilotables. Une Agence européenne de l'énergie (comme suggéré ci-dessus) devrait également être chargée d'arbitrer les échanges à travers les interconnexions. En outre, chaque État membre doit être en mesure d'assurer une fraction majoritaire de ses pics de consommation par sa propre capacité technologique, y compris des moyens de production d'électricité décarbonés et contrôlables, le stockage, la réponse à la demande et les mécanismes de capacité.

Si la solidarité par le biais d'une coopération transfrontalière et d'interconnexions beaucoup plus fortes est essentielle à l'organisation du futur marché de l'électricité, il existe également un risque d'aléa moral, lorsque les États membres ne disposent pas d'une production autosuffisante d'électricité et d'énergie dans le pays et s'en remettent à d'autres pays pour assumer cette responsabilité. Par conséquent, les États membres de l'UE ont également la responsabilité de répondre à leurs propres besoins énergétiques en soutenant l'expansion de la production d'électricité bas carbone et en évitant les fermetures de capacités de production essentielles dans le contexte actuel. Si ce n'est pas le cas, il existe un risque élevé de pénurie de capacité totale d'électricité et d'énergie au sein de l'UE.

Bien que le règlement sur le marché de l'électricité adopté en 2019 réduise la possibilité pour les États membres d'expédier en priorité l'énergie renouvelable provenant de nouvelles installations vers des installations à petite échelle (d'une capacité < 400 kW) et vers des projets innovants<sup>2</sup>, la réforme devrait garantir qu'en réalité tous les moyens de production d'électricité bas carbone sont sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'accès au réseau et les obligations de service. IndustriAll Europe souligne en particulier la nécessité de veiller à ce que la pénétration des sources de production d'électricité intermittentes ne compromette pas la viabilité économique des installations de production d'électricité bas carbone

---

<sup>2</sup> See Art 12, §1 and 2 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R0943&from=EN>

pilotables, qui sont essentielles pour équilibrer l'offre et la demande et pour atteindre l'objectif de neutralité climatique en 2050.

#### **5. Un cadre réglementaire réformé en matière d'électricité avec de fortes protections contre les spéculateurs et les profits injustes**

IndustriAll Europe saluera un système permanent et progressif d'impôts exceptionnels pour soutenir l'approvisionnement en électricité abordable pour les consommateurs industriels et privés. Dans le même temps, une réduction des recettes pendant les heures de pointe risque d'affecter la capacité à estimer la rentabilité des nouveaux investissements dans les énergies bas carbone et les capacités flexibles. Par conséquent, les impôts exceptionnels doivent être bien équilibrés et conçus de manière à éviter que les consommateurs ne paient des prix excessivement élevés en cas de chocs sur les prix de l'énergie, tout en n'entravant pas les investissements nécessaires dans les infrastructures énergétiques qui font cruellement défaut.

La réforme du cadre réglementaire en matière d'électricité doit aborder et supprimer la spéculation de manière adéquate, conformément au principe selon lequel l'électricité est un produit essentiel et un droit fondamental pour les citoyens de l'UE. IndustriAll Europe insiste sur le fait que nous avons besoin d'une évaluation du système de gouvernance existant du marché de l'électricité. Nous réclamons la mise en place d'une agence européenne de l'énergie strictement indépendante pour assumer la responsabilité de contrôler et d'enquêter efficacement sur les comportements spéculatifs sur les marchés.

En conclusion, si industriAll Europe salue certaines dispositions de la récente proposition de la Commission qui soutiennent l'industrie et les ménages dans un contexte de marché de l'électricité très volatile à moyen terme, nous pensons que la proposition n'est pas adaptée à l'objectif de transformation de notre système énergétique. IndustriAll Europe demande aux institutions européennes de procéder à une évaluation approfondie des options pour une réforme structurelle profonde de l'organisation du marché de l'électricité qui aiderait l'économie de l'UE à mener à bien la transition vers zéro émission nette, à fournir une électricité bas carbone abondante et à des prix stables, prévisibles et abordables, à arrêter et à inverser la tendance à la désindustrialisation tout en préservant les emplois industriels de qualité en Europe. Des progrès significatifs pourraient être réalisés grâce à la conditionnalité sociale en contrepartie de l'argent public. L'avenir du marché européen de l'électricité doit être envisagé dans le cadre d'une stratégie européenne plus large visant à soutenir une transition juste pour tous, à favoriser la cohésion en Europe et à éradiquer la précarité énergétique.

#### **Documents de référence**

Nous vous invitons à vous référer aux prises de positions déjà adoptées par le Comité exécutif d'industriAll Europe :

- Déclaration: L'Europe doit agir dès maintenant – créer un cadre pour une solidarité industrielle européenne afin d'enrayer la crise énergétique – adoptée en décembre 2022 – [EN DE FR](#)
- Prise de position : la crise des prix de l'énergie et son impact sur les ménages, les industries et les emplois – adoptée en mai 2022 – [DE EN FR](#)
- Policy brief d'industriAll Europe: la crise des prix de l'énergie et les réponses de l'UE – [DE EN FR](#)